



A qui appartient l'îlot M'banié ?

Le dossier litigieux sur les presqu'îles de M'banié, Cocotier et Conga, qui oppose depuis plusieurs années le Gabon à la Guinée Equatoriale, connaît un début de discussions vraisemblablement ultimes. Discussions au sommet qui ont eu pour cadre le siège des Nations Unies à New York , à l'invitation du secrétaire général de cette organisation planétaire. Le dossier vieux de plus de cent ans, semble connaître un dénouement heureux en 1900, à travers un traité paraphé sous la médiation coloniale, le Gabon à l'époque représenté par la France, et la Guinée Equatoriale par l'Espagne, avant que soit scellée une convention de convergence en 1974 entre ces deux pays africains, à cette époque déjà indépendants.

Des documents existent qui concèdent au Gabon, l'appartenance géographique de ces îlots riches en pétrole et en ressources halieutiques. La polémique sur le contrôle de la souveraineté des ces portions de terre refait surface entre 1999 et 2000, avec les supputations mettant en cause des membres du gouvernement gabonais de cette époque, dans une démarche visant à vendre ces terres à la Guinée Equatoriale. Polémique, qui, selon les accusations, imputait à l'ancien ministre de l'intérieur, André Mba Obame, la casquette de chef d'orchestre de velléitaires envisageant de brader ce pan du territoire nationale.

Des accusations démenties en son temps, par le principal accusé, contre qui des invitations à démissionner du gouvernement se multipliaient sans succès. L'affaire avait atteint son pic, après que le leader du parti d'opposition, Union du Peuple Gabonais, UPG, Pierre Mamboudou, ait menacé ouvertement de traduire devant les juridictions compétentes internationales les personnes visées par ces accusations, c'était en novembre 2006.

Après plusieurs mois de guerre de communiqués par médias interposés entre le Gabon et la Guinée Equatoriale sur la propriété de l'îlot Mbanié, la voix du dialogue a été privilégiée, dans le cadre de la recherche d'une issue à ces divergences de vue. C'est ainsi que des représentants et experts des deux parties ont entamé en 2008 des discussions sous l'égide de l'Onu. Des discussions très avancées aujourd'hui, qui connaissent un tournant décisif avec cette énième rencontre de New York, à laquelle sont associés les chefs d'Etat des deux pays.

La Guinée Equatoriale sollicite l'arbitrage de l'Onu sur la question de souveraineté sur ces presqu'îles. Le Gabon exige pour sa part, la reconnaissance par l'Onu, des traités et conventions internationale signés par les deux pays, et qui situent ces presqu'îles en territoire gabonais.

{dailymotion}xgz4wn{/dailymotion}

Cimper N.